



**CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS**
Tourisme et innovation
Hauts-de-France

MENTION COMPLÉMENTAIRE

CUISINIER EN DESSERTS DE RESTAURANT

Le titulaire d'une Mention Complémentaire Cuisinier en Dessert de Restaurant exerce ses activités dans tous les établissements de restauration de renom en France où à l'étranger.

Il peut accéder, en fonction de ses capacités personnelles, aux fonctions de cuisinier spécialisé dans la confection des desserts de restaurant ou de chef de partie.

CONDITIONS D'ACCÈS :

L'inscription à une Mention Complémentaire Cuisinier en Desserts de Restaurant est ouverte aux diplômés de CAP Cuisine, de baccalauréat professionnel cuisine, de baccalauréat technologique et de brevet de technicien supérieur hôtellerie-restauration. La sélection à l'admission repose sur la qualité du dossier du candidat ainsi que sur un entretien de motivation organisé dans nos locaux.